

## IDENTIFICATION

<b>Intitulé</b>	Mise en place du Document Unique DUERP
<b>Heures totales</b>	8 HEURES
<b>Modalités</b>	Classe virtuelle avec formateur, Présentiel
<b>Formats</b>	Intra Entreprise, Inter Entreprise
<b>Financements</b>	OPCO EP - OPCO 2i - FIFPL - AGEFICE - POLE EMPLOI

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation permet de comprendre les obligations légales liées au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et d'acquies la méthodologie pour l'élaborer, le mettre à jour et le faire vivre au sein de l'entreprise. Elle met l'accent sur l'identification, l'évaluation et la prévention des risques professionnels, ainsi que sur l'intégration du DUERP dans la démarche globale de santé, sécurité et qualité de vie au travail.

## PUBLIC

- Dirigeants et chefs d'entreprise
- Responsables RH
- Responsables QHSE / Qualité / Sécurité
- Référents santé et sécurité au travail
- Membres du CSE

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Expliquer le cadre réglementaire et les obligations liées au DUERP.
- Identifier les risques professionnels présents dans son activité.
- Évaluer la gravité et la fréquence des risques pour établir des priorités.
- Élaborer et mettre à jour un DUERP conforme aux exigences légales.
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions de prévention.

## PRÉREQUIS

- Aucun prérequis, mais une connaissance des activités et processus de l'entreprise est recommandée.

## ORGANISATION DU MODULE

E-Learning	Classe virtuelle avec formateur	Présentiel	Moyens pédagogiques	Evaluation
/	8 heures	8 heures	Apports réglementaires et méthodologiques Études de cas concrets Exercices pratiques d'identification et d'évaluation des risques Élaboration d'un plan d'actions adapté à l'entreprise	Évaluation formateur Quizz

## PLAN DÉTAILLÉ

	CONTENU ASSOCIÉ	DURÉE
<b>Mise en place du cadre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des objectifs et du programme</li> <li>• Tour de table et recueil des attentes individuelles</li> <li>• Mise en action des participants</li> </ul>	30 minutes
<b>Module 1 – Le cadre réglementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Code du travail et obligations de l'employeur</li> <li>• Évolutions récentes de la réglementation DUERP</li> <li>• Pénalités en cas de non-respect</li> </ul>	1 heure 30 min
<b>Module 2 – Méthodologie d'élaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les unités de travail</li> <li>• Identifier les dangers et situations à risque</li> <li>• Évaluer les risques : gravité, fréquence, criticité</li> </ul>	1 heure
<b>Module 3 – Rédaction et mise à jour du DUERP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure et contenu du document</li> <li>• Supports et outils disponibles (papier, numérique)</li> <li>• Mise à jour annuelle et lors de changements significatifs</li> </ul>	2 heures
<b>Module 4 – Plan d'actions de prévention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorisation des actions</li> <li>• Suivi et évaluation de l'efficacité</li> <li>• Intégration dans la politique santé-sécurité</li> </ul>	2 heures
<b>Module 5 – Communication et implication des équipes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du DUERP aux salariés et au CSE</li> <li>• Formation et sensibilisation continue</li> <li>• Intégration dans l'amélioration continue</li> </ul>	1 heure

## SITUATION DE HANDICAP

Modalités	Référent handicap Ycare
Nous étudions chaque situation pour adapter la prestation de formation en fonction des besoins.	adrien@ycare.net

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

contact@ycare.net

05.31.61.41.71

www.ycare.net

Inscription 15 jours avant le début de la formation et jusqu'à 8 jours pour ajout d'un nouveau participant.